

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 20 avril 2021, à 19 h par visioconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Lilianne Plamondon	Présidente (2021)
M. Bertrand Gemme	Vice-président (2022)
M ^{me} Maureen O'Farrell	Secrétaire (2021)
M ^{me} Jocelyne Séguin	Trésorière cooptée (2021)
M. Gilles Jobin	Administrateur (2021)
M ^{me} Yanti Zhang	Administratrice cooptée (2021)
M ^{me} Marie-Claire Bérubé	Administratrice cooptée (2021)

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

AUTRES PRÉSENCES :

M. Jason Fournier	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Maxime Gravel-Renaud	Adjoint politique du conseiller municipal

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 12 personnes assistent à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

21-AGA-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
21-AGA-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
21-AGA-03	Informations relatives au déroulement des élections	19 h 10
21-AGA-04	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 6 octobre 2020	19 h 25
21-AGA-05	Rapport annuel et états financiers 2020	19 h 30
	➤ Présentation du rapport annuel	
	➤ Présentation des états financiers	
	➤ Période de questions et commentaires du public	
	➤ Ratification du rapport annuel et des états financiers	
	➤ Frais de secrétariat et d'AGA	
21-AGA-06	Élections	20 h
21-AGA-07	Période d'information du conseiller municipal	20 h 25
21-AGA-08	Période de questions et commentaires du public	20 h 40
21-AGA-09	Divers	20 h 55
21-AGA-10	Levée de l'assemblée	21 h

PROCÈS-VERBAL

21-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Lilianne Plamondon, présidente sortante, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h 05. Elle souhaite la bienvenue à toutes et tous.

21-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉ PAR M^{me} Jocelyne Séguin, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé. ADOPTÉE L'UNANIMITÉ.

21-AGA-03 Informations relatives au déroulement des élections

➤ **Appel de candidatures**

M. Daniel Leclerc, mandaté par le conseil pour présider les élections (résolution 21-CA-02) décrit brièvement le rôle du conseil de quartier ainsi que les mandats qui lui sont confiés, notamment lors des demandes d'opinions et des consultations publiques. Le conseil peut également poursuivre toutes autres activités intéressant le quartier. Les membres du conseil d'administration sont élus en assemblée générale ou spéciale ou cooptés par le conseil lui-même.

M. Leclerc ouvre la période d'élection. Il y a présentement sept (7) postes à pourvoir dont quatre (4) postes pour les femmes et trois (3) pour les hommes. Le minimum de membres requis est de cinq, ce qui correspond au quorum. Les mandats sont d'un ou deux ans de manière à assurer une relève au sein du conseil. Pour se présenter, les candidats doivent avoir l'appui de dix résidents ou commerçants du quartier.

➤ **Postes à combler chez les hommes**

Le mandat de M. Gilles Jobin est échu et ce dernier ne souhaite pas le renouveler.

Cinq nouveaux candidats ont déposé leur candidature. Il s'agit de M. Julien Lépine, M. Simon Fortin, M. Patrick Soucy, M. Pierre-Luc Desmarais et M. Maxime Turgeon. Les formulaires de candidature sont conformes sauf un qui reçoit les trois appuis manquants sur le champ.

M. Leclerc invite les candidats à se présenter à tour de rôle.

M. Simon Fortin est père de trois enfants et travaille à la direction des communications qui dessert le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Famille. Il souhaite s'impliquer comme bénévole et la mission du conseil de quartier l'intéresse.

M. Pierre-Luc Desmarais est père de deux garçons et résident du quartier depuis deux ans. Il est plombier et travaille à l'Université Laval. Il souhaite s'impliquer dans le conseil de quartier même s'il est peu familier avec les procédures administratives. Il a été responsable de l'entretien de la patinoire l'hiver dernier en compagnie de M. Frédérick Jobin.

M. Julien Lépine est résident du quartier depuis 2019 et père de trois enfants. Il est enseignant et chercheur à l'Université Laval dans le domaine du transport durable. Il est intéressé par la mobilité active. Il est membre du conseil d'administration de Accès Transports viables.

M. Maxime Turgeon est père de deux enfants et résident du quartier depuis trois ans. Il est architecte depuis une dizaine d'années. Il est membre du conseil du bâtiment durable du Canada et a été membre du groupe d'action Équiterre. Il est intéressé par le logement collectif, le transport, l'environnement, les espaces publics et le patrimoine bâti.

M. Patrick Soucy réside dans le quartier depuis 11 ans. Il apprécie particulièrement l'environnement du quartier et son échelle humaine. Il travaille au ministère de la Sécurité publique à Sainte-Foy. Il cherchait une façon de s'impliquer et le conseil de quartier lui offre cette opportunité.

M. Leclerc demande si des candidats sont intéressés par des postes cooptés. MM. Fortin et Desmarais sont intéressés.

M. Marc Fafard, ancien administrateur du conseil, se présente également comme administrateur coopté. Il est semi-retraité et a fait carrière dans l'audio-visuel. Il souhaite poursuivre son implication dans le dossier de la station Gérard-Morisset que le projet de tramway projette de remplacer par une nouvelle station à la hauteur des avenues Painchaud et Maguire. Les personnes résidentes du quartier présentes à

l'assemblée sont invitées à appuyer la candidature de M. Fafard si elles le désirent au moyen du formulaire qui s'affiche à l'écran. Ayant reçu tous les appuis nécessaires, la candidature est conforme.

➤ **Postes à combler chez les femmes**

Les mandats de M^{me} Lilianne Plamondon et de M^{me} Maureen O'Farrell sont échus de même que les mandats des membres cooptés, M^{me} Yanti Zhang, M^{me} Jocelyne Séguin. et M^{me} Marie-Claire Bérubé.

M^{me} Plamondon et M^{me} Bérubé ne souhaitent pas se représenter tandis que M^{me} Séguin souhaite poursuivre sa tâche comme secrétaire de rédaction sans droit de vote, ce qu'elle fait depuis 2015. M^{me} Zhang et M^{me} O'Farrell se représentent. M^{me} Élisabeth Farinacci a également déposé sa candidature. Une seule des candidatures n'est pas conforme, mais après l'invitation faite aux personnes résidentes à remplir le formulaire d'appui à l'écran, M^{me} O'Farrell obtient tous les appuis requis. Les candidates se présentent tour à tour.

M^{me} Élisabeth Farinacci travaille dans le domaine des communications dans le milieu universitaire. Elle s'est toujours impliquée dans les quartiers où elle a habité, notamment le Vieux-Québec et Montcalm. Elle souhaite le faire également dans le quartier Saint-Sacrement où elle vient d'emménager.

M^{me} Maureen O'Farrell est impliquée dans le conseil de quartier depuis deux ans. Elle souhaite poursuivre son implication, en tant que secrétaire éventuellement. Elle est également impliquée dans le comité SOS Saint-Sacrement.

M^{me} Yanti Zhang est originaire de Chine et résidente du Québec depuis 2016 et du quartier depuis l'automne dernier. Elle a complété une maîtrise en loisirs, culture et tourisme. Elle rejoint le conseil de quartier en février dernier et souhaite s'impliquer dans la communauté.

M. Leclerc procède par tirage au sort pour les mandats disponibles. M^{me} Farinacci et M^{me} O'Farrell obtiennent des mandats de deux ans tandis que M^{me} Zhang obtient un mandat d'un an. M. Soucy et M. Turgeon obtiennent des mandats de deux ans et M. Lépine un mandat d'un an.

M. Leclerc félicite les nouveaux membres du conseil d'administration ainsi que les candidats aux postes cooptés. Il remercie les administratrices et administrateurs sortants.

21-AGA-04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2020

SUR PROPOSITION DE M. Gilles Jobin, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Bertrand Gemme, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2020 tel que déposé. ADOPTÉE L'UNANIMITÉ.

21-AGA-05 Rapport annuel et états financiers 2019

➤ **Présentation du rapport annuel**

M^{me} Plamondon présente brièvement le rapport annuel 2020. Elle fait lecture du mot des administrateurs et administratrices. Elle invite les personnes intéressées à consulter le rapport sur la [page web du conseil de quartier](#).

Le rapport fait état des différents mémoires, projets et événements auxquels le conseil a participé ou contribué en 2020. Le conseil a soumis deux mémoires lors des consultations publiques de la Ville de Québec, l'un sur la *Stratégie de sécurité routières 2020-2024* et le second sur la *Nouvelle politique de participation publique* de la Ville de Québec. Mentionnons que cette activité s'est poursuivie en 2021 avec le dépôt en mars dernier d'un mémoire sur la *Vision de la mobilité active 2022-2026* de la Ville. Nul doute que ces dossiers seront à suivre au cours de la prochaine année. Il faudra également surveiller les activités prévues dans le quartier dans les plans d'action du PPU Pôle Belvédère et de la stratégie routière.

Le conseil s'est engagé en novembre 2020 dans un projet de sécurité routière pour lequel il a obtenu en mars dernier une subvention de 3 000 \$. Espérons que malgré la pandémie, ce projet pourra être mené à terme et qu'un nouveau projet pourra être soumis en 2021.

➤ **Présentation des états financiers**

M^{me} Jocelyne Séguin, trésorière sortante, fait état des revenus et dépenses encourus en 2020. Le conseil a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 1 116 \$ de la part de la Ville de Québec et encouru des dépenses de fonctionnement, principalement reliées au secrétariat et au registraire des entreprises, pour un montant de 991 \$. L'actif net au 31 décembre est de 1 611 \$ dont 521 \$ sont réservés à la mobilité durable et 874 \$ aux publications sur la page Facebook Saint-Sacrement Illustré.

➤ **Période de questions et de commentaires du public**

Aucune question ni commentaire.

➤ **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 21-AGA-01

Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers de 2020

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lilianne Plamondon, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel et les états financiers de 2020 tel que déposé. ADOPTÉE L'UNANIMITÉ.

➤ **Frais de secrétariat et d'AGA**

M^{me} Séguin se charge de la rédaction du procès-verbal de la présente assemblée.

21-AGA-06 Élections

Voir le point 21-AGA-03

21-AGA-07 Période d'information du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès remercie les administratrices et administrateurs sortants ainsi que ceux et celles qui prennent la relève. Il enchaîne en faisant le point sur les derniers développements.

Il rappelle que dans le cadre du PPU Pôle Belvédère, seul l'aménagement du coteau Sainte-Geneviève entre le Parc des Braves et le parc Samuel-Holland est prévu dans le plan d'investissement pour le moment.

La YWCA a reçu l'autorisation d'aménager le terrain qui longe l'édifice du côté de l'avenue Holland afin d'en faire un parc sécuritaire pour les enfants et leurs parents.

Faisant suite à la demande d'opinion soumise au conseil de quartier en mars dernier, le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou a autorisé la modification réglementaire portant sur une permission d'utilisation temporaire du stationnement de l'immeuble situé au 1180-1190 rue Louis-Alphonse-Robitaille et au 555, rue des Jésuites afin d'accommoder les travailleurs du 1305 chemin Sainte-Foy qui ont perdu leur stationnement lors de la fermeture de l'Église du Très-Saint-Sacrement.

M. Bussièrès mentionne qu'il y aura le 6 mai prochain, une séance d'information sur la construction prévue au 815 avenue du Cardinal-Bégin.

Le conseil d'arrondissement s'est prononcé pour le statu quo relativement au stationnement de la rue Gérard-Morisset. Des arrêts stop seront toutefois ajoutés. Avec le projet de tramway, la rue sera reliée à l'avenue de Vimy de manière permanente. Aucune présentation n'a encore été faite sur ce projet et les plans ne sont pas encore disponibles. Les travaux devraient se faire en 2022. Une modification règlementaire sera nécessaire. La boucle de la rue Gérard-Morisset sera vraisemblablement transformée en sens unique puisqu'une seule voie reliera la rue à de Vimy. M. Gemme demande à qui le Collège Stanislas pourrait s'adresser pour un aménagement sécuritaire sur l'avenue de Vimy à la hauteur de l'école. La personne à contacter serait M. Marc des Rivières, directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente à la Ville de Québec.

La collecte des résidus verts a été devancée et se fera à partir du 26 avril. La distribution alimentaire a lieu maintenant deux fois par mois, le mardi, dans la salle communautaire du Centre des loisirs Saint-Sacrement. M. Bussières souhaite remercier les bénévoles qui assurent le service.

Pour terminer, M. Bussières mentionne qu'il s'agit de sa dernière assemblée générale annuelle avec le conseil de quartier puisqu'il ne se représentera pas aux prochaines élections municipales qui auront lieu à l'automne. Il est se dit très heureux de cette assemblée et fier de voir une relève de qualité au sein du conseil d'administration.

RÉSOLUTION 21-AGA-03

Concernant une motion de félicitations à M. Yvon Bussières pour son implication dans le quartier et sa présence assidue aux réunions du conseil

SUR PROPOSITION DE M^{me} Jocelyne Séguin, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lilianne Plamondon, IL EST RÉSOLU de féliciter chaleureusement et de remercier M. Yvon Bussières pour les nombreuses années qu'il a consacrées à l'évolution et au devenir du quartier de Saint-Sacrement et pour son assiduité remarquable aux assemblées du conseil de quartier. ADOPTÉE L'UNANIMITÉ.

21-AGA-08 Période de questions et commentaires du public

Comme il s'agit de sa dernière présence au conseil de quartier, M. Jobin rappelle les circonstances qui ont mené à son élection lors de la dernière assemblée générale. Il a découvert dans le conseil de quartier un processus essentiel à la vie municipale bien qu'il ne soit pas très connu. Il a rencontré au sein du conseil d'administration des personnes engagées et dévouées dont il fait tour à tour l'éloge. Comme M. Bussières, il est très heureux de voir la relève au sein conseil de quartier et félicite les nouveaux administrateurs et administratrices.

21-AGA-09 Divers

Aucun point n'a été ajouté.

21-AGA-10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 20 h 30. La cinquième assemblée régulière suit immédiatement.

M M^{me} Lilianne Plamondon
Présidente sortante

M^{me} Maureen O'Farrell
Secrétaire sortante